

« La souche historique de la Compagnie des Vieux-Grenadiers : deux décennies de grande et de petite histoire de la Milice genevoise, 1798-1818 »

Hors-série numéro 2, Bicentenaire de la Restauration: « La situation militaire de Genève dans les derniers jours de décembre 1813 : les forces en présence »

Le camp français

En 1813, Genève est le chef-lieu du Département français du Léman depuis quinze ans. Le troisième et dernier préfet du Département est le baron Guillaume Capelle, en poste depuis février 1811. Militairement, Genève dépend de la 7^{ème} division militaire, basée à Grenoble, qui rassemble six Départements. Le commandant d'armes de la place de Genève est le général de brigade Jordy, un soldat déjà âgé mais courageux, officier de la Légion d'Honneur. Il doit préparer la défense de la ville avec des moyens insuffisants en hommes autant qu'en matériel. Les fortifications sont dans un triste état car elles ne sont plus entretenues. L'artillerie ne comprend que quelques pièces, les munitions font défaut et il n'y a pratiquement pas d'artilleurs : on dénombre une quinzaine d'ouvriers d'artillerie et du génie, la plupart arrivés dans les derniers jours de décembre sous les ordres d'un vieil officier d'artillerie, le colonel Montfort.



*Le général Nicolas Louis Jordy,
défenseur désigné de la place de Genève*

La garnison française proprement dite se compose des dépôts de trois régiments distincts, soit :

- Deux cent soixante hommes du 23^{ème} régiment de ligne, logés dans la caserne du bastion de Hollande et commandés par le capitaine Gaspard
- Deux cent quatre-vingt soldats du 60^{ème} régiment de ligne, en caserne à Longemalle, sous les ordres du capitaine Lefebvre, chevalier de la Légion d'Honneur
- Deux cent vingt hommes du 8^{ème} régiment d'infanterie légère, basés à la caserne de Chantepoulet, aux ordres du capitaine Protche

Il s'agit pour la plupart de jeunes conscrits issus des dernières levées, commandés par quelques sous-officiers et officiers aguerris, et dont seule une minorité est équipée en armes et uniformes. On peut ajouter à ce tableau plutôt misérable quelque vingt-cinq chasseurs à cheval arrivés récemment et dont les montures se trouvent dans les écuries situées le long du mur des Bastions, sous la Treille. Enfin, la compagnie de réserve départementale, qui assume la garde de la préfecture, des archives et des prisons, ne compte qu'une soixantaine d'hommes au lieu de la centaine prévue en dotation. Elle est commandée par le capitaine Hardy, chevalier de la Légion d'Honneur. En incluant encore la poignée d'officiers de l'état-major de la place, ces chiffres avancés par Jean-Elisée Massé, alors caporal grenadier de la Garde nationale devenu plus tard colonel fédéral d'artillerie, amènent à un total de moins de neuf cents soldats français pour défendre la ville de Genève, ce qui est bien dérisoire. Certaines sources évoquent d'autres chiffres mais sans en préciser le détail. Charles-Victor de Bonstetten, littérateur et philosophe bernois alors établi à Genève, mentionne mille cinq cents à mille huit cents hommes. L'historien

Albert Rilliet évoque simplement mille cinq cents hommes dans son ouvrage sur la Restauration. Dans son journal, l'ancien syndic Augustin de Candolle estime les troupes françaises à leur départ « à environ quatre à cinq cents soldats, autant de conscrits ou douaniers armés ; l'on a compté environ mille hommes ». Le notable Marc-Louis Rigaud évoque dans son journal le 27 décembre que le général Jordy « a à peine cinq cents hommes armés, qu'il ne peut couvrir le quart des bastions ». Il écrira le 30 décembre que les troupes françaises qui se retirent sont « au nombre d'environ deux mille hommes dont seulement cinq cents armés, le reste conscrits ». Dans ses notes et souvenirs, son fils Jean-Jacques, futur syndic mais alors simple grenadier dans la Garde nationale, estime qu'il « n'y avait alors dans nos murs qu'environ quatorze cents à quinze cents hommes, la plupart conscrits, mal exercés, et dont cinq cents au moins n'étaient pas armés ». Le conseiller de préfecture Jean Picot dit dans son journal que Jordy « voudrait ne pas défendre la place qui est intenable, n'ayant qu'un très petit nombre de canons, manquant de tout et n'ayant qu'un millier de conscrits non exercés, dont seulement cinq à six cents armés ». Le 30 décembre, il précisera que "nos dix-neuf cents ou deux mille hommes sortent en hâte par la route de Frangy". Dans ses lettres, le banquier Charles Constant affirme être témoin direct du départ des Français : « je venais de voir, de mon grenier, sortir la garnison française par la porte Neuve, forte d'environ quatorze cents hommes ». Tous ces témoignages, s'ils articulent des chiffres allant du simple au double, correspondent au moins sur un point : la troupe qui quitte Genève est mal armée et mal entraînée et ne saurait représenter une menace réelle face à un envahisseur largement supérieur en nombre. Fin novembre, l'Empereur avait certes souhaité l'envoi de quatre mille hommes et de l'artillerie pour défendre la Cité, il avait aussi demandé que les fortifications soient améliorées, que casernes, écuries et hôpitaux soient préparés, mais tout manquait pour atteindre ce but, autant l'argent que les troupes nécessaires...

Le camp autrichien

En face, c'est la division légère du feld-maréchal comte de Bubna qui avance en direction de Genève depuis Bâle, Soleure, Berne, Fribourg, Payerne, Lausanne puis Nyon. Il n'est guère nécessaire d'entrer dans le détail pour démontrer que sa troupe est plus étoffée et plus aguerrie que la garnison française qui prétend lui tenir tête. Les différents témoignages de contemporains tels que ceux cités dans le paragraphe précédent évoquent tous une force militaire, à son entrée dans la ville, composée de huit à douze mille hommes, infanterie et cavalerie mélangées : chasseurs, hussards, chevaux-légers, dragons en provenance de diverses régions composant la monarchie autrichienne telles que la Hongrie, la Bohême, la Silésie, la Moravie, la Transylvanie ou la Slavonie... Tout cela sans compter l'artillerie.



Ferdinand Graf von Bubna und Littitz, le commandant des troupes autrichiennes qui entrent à Genève le 30 décembre 1813

A l'aube du 30 décembre, les troupes de Bubna sont ainsi disposées : le colonel Zichy, venant de Ferney, occupe les hauteurs des Délices et de Saint-Jean avec deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et trois batteries d'artillerie dont deux sont montées. Presque simultanément, le colonel Wieland, longeant le lac, arrive à Sécheron à la tête de deux bataillons

d'infanterie, d'un escadron de cavalerie et d'une batterie d'artillerie. Peu après, la division de Greth, sous les ordres du général Klopstein, domine le Petit-Saconnex tandis que le solde de la cavalerie s'installe près de Ferney. Un autre bataillon arrive tardivement à Cologny par bateaux, les vents violents ayant retardé sa progression. Si la garnison souhaite résister, alors l'assaut peut commencer, en principe...

Le camp genevois

L'élément déterminant qui conduira à l'occupation de Genève sans effusion de sang n'est cependant pas la supériorité numérique de l'armée autrichienne, mais bien la volonté de résistance et la détermination des Genevois, en particulier ceux qui rejoignent la Garde nationale, à ne pas seconder les troupes françaises en cas d'attaque. A ce titre, l'extrait suivant, tiré des souvenirs du caporal grenadier Jean-Elisée Massé, résume à merveille l'ambiance tendue qui s'impose à Genève dans les jours qui précèdent la Restauration : « En décembre, le préfet en écrivit au ministre, en l'informant de l'esprit régnant à Genève, et des dispositions des Genevois. *Rien n'est prêt, écrivait-il, ni pour l'armement, ni pour la défense de la place ; en outre, les dispositions de la population ne sauraient être plus mauvaises ; des Genevois travaillent auprès des souverains coalisés, ils flattent leurs concitoyens d'un prompt retour à leur indépendance et de l'espoir pour Genève de devenir un canton suisse. Ce projet a tourné toutes les têtes ; la population genevoise offre une masse de quatre mille hommes environ, habitués aux armes et aux séditions, et capables d'un coup de main. Il nous faut des troupes, de l'artillerie, de l'argent, etc..* » (...) On peut en déduire que les Genevois ne sont absolument pas disposés à transformer leur ville en champ de bataille et qu'ils sont bien résolus à ne pas s'aligner aux côtés des soldats français dans l'hypothèse d'un affrontement armé contre les troupes autrichiennes.

Pour sa propre défense, la Cité dispose ainsi des compagnies de la Garde nationale issues des troisième et quatrième cohortes (respectivement pour Genève-Est et Genève-Ouest) de la Légion du Léman, commandée par Micheli de Châteaueux. Les quatre autres cohortes du Département sont basées à Thonon, Bonneville, Carouge et Ferney. Chaque cohorte compte dix compagnies, soit huit de fusiliers (dites compagnies du centre), une de grenadiers et une de chasseurs, ces dernières étant désignées comme compagnies d'élite et régulièrement mobilisées.

Dans la troisième cohorte, commandée par Frédéric Lullin de Châteaueux, la compagnie de grenadiers est conduite fin 1813 par le capitaine Simon Cayla, secondé par le lieutenant Samuel Richard et le sous-lieutenant Duchesne, tandis que la compagnie de chasseurs est aux ordres du capitaine Richard Calandrini et du lieutenant Decerve fils.

Dans la quatrième cohorte, commandée par Lullin Joly, c'est le capitaine Pierre Favre qui mène les grenadiers, aidé du lieutenant Robert Céard et du sous-lieutenant Bellot; les chasseurs sont commandés par le lieutenant Joseph Pinon.

Un manuscrit rédigé par le caporal grenadier Jean-Elisée Massé présente l'effectif complet de la compagnie du capitaine Favre au 30 décembre 1813, soit cent soixante-quatre grenadiers. L'unité est composée d'un état-major incluant un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major et un fourrier. Viennent ensuite quatre sections, chacune commandée par un sergent et subdivisée en deux escouades, elles-mêmes conduites par deux caporaux. Chaque escouade comprend seize à dix-huit grenadiers, dont certains ont la fonction de sapeurs.

A l'occasion du centième anniversaire de la Compagnie des Vieux-Grenadiers en 1996, des recherches avaient été effectuées à partir de cette liste par l'adjudant Raymond Golay. Il semble qu'au moins trois membres de la compagnie Favre aient été sociétaires du Cercle des Grenadiers à cette époque. Il s'agit de :

- Barthélémy Michaud, boucher, entré au Cercle en 1810, sapeur dans la 2^{ème} section;
- Michel Guy, tonnelier, entré au Cercle en 1811, sergent et chef de la 1^{ère} section ;
- François Guy, brasseur de bière, entré au Cercle en 1811, grenadier dans la 3^{ème} section.

Michel Guy, alors âgé de dix-huit ans, avait été blessé lors du massacre du Palais des Tuileries le 10 août 1792 alors qu'il était Garde suisse; à cette occasion, son frère aîné Moïse, caporal des Gardes suisses, avait été tué les armes à la main. Michel deviendra ensuite membre du Cercle contre-révolutionnaire des Mignons. Lors de la remise par l'Empereur Napoléon Bonaparte des aigles et des drapeaux à ses bataillons le 5 décembre 1804, Michel Guy sera l'un des quatre membres de la Garde nationale du Département du Léman envoyés pour l'occasion, avec le capitaine Pierre Favre. Membre du Cercle des Grenadiers en 1811, il deviendra encore officier de la milice cantonale après la réunion de Genève à la Suisse.

Un quatrième membre de la compagnie Favre entrera plus tard au Cercle des Grenadiers, en 1818. Il s'agit d'Antoine Populus, boîtier, caporal dans la 1^{ère} section.

Enfin, outre le caporal Jean-Elisée Massé dont la carrière militaire s'achèvera au grade de colonel fédéral, on peut noter dans cette compagnie la présence de deux célébrités en devenir : Jean-Jacques Rigaud, grenadier de la 3^{ème} section et futur premier syndic de Genève à onze reprises, ainsi que, dans la 4^{ème} section, le grenadier Joseph Hornung, un portraitiste et peintre d'histoire et de genre, qui deviendra l'un des représentants majeurs de l'Ecole genevoise.



*Les grenadiers de la Garde nationale
Jean-Jacques Rigaud et Joseph Hornung*

Par ailleurs, trois membres de la compagnie Cayla semblent également faire partie du Cercle des Grenadiers, soit :

- Guillaume Simery, menuisier, entré au Cercle en 1789, grenadier;
- François Duchesne, profession inconnue, entré au Cercle en 1789, grenadier;
- Laurent Charbon, profession inconnue, entré au Cercle en 1811, sapeur.

Guillaume Simery est le fils de Jacques, membre fondateur du cercle des Grenadiers en 1749. Trésorier en 1810 et 1811, il décédera en 1814.

Un quatrième membre de la compagnie Cayla rejoindra le Cercle des Grenadiers en 1819. Il s'agit de Pierre Ducommun, voiturier, grenadier.

Ainsi se termine le tour d'horizon des forces en présence à fin décembre 1813 des deux côtés des fortifications de Genève. Le prochain chapitre sera lui aussi dédié au bicentenaire de la Restauration.

(A suivre.)

Bernie Perroud alias le petit caporal au galon argent (*sic*)